

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

2° REGION MILITAIRE

LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise des Travaux bâtiment BOUAZZA Fayçal, dont le siège social sis à rue Gaid Djillali cité Santiago N°02 Commune de Mohammadia Wilaya de Mascara, titulaire du marché n°131/2022 du 10 aout 2022, portant « travaux de réalisation de quatre (04) blocs d'hébergements pour stagiaires d'une capacité de 192 lits (Gros œuvre + C E S) + réalisation d'un bloc d'hébergements pour stagiaires d'une capacité de 128 lits (C E S) au niveau de Sidi Bel Abbés », est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour le motif suivant :

- Aucune réponse aux motifs ayant conduit à la mise en demeure N°1.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.